LES MODALITES D'ACCUEIL DES USAGERS DANS LES CENTRES DES FINANCES PUBLIQUES



DES HAUTES-ALPES EVOLUENT à compter du 1er novembre 2019.

L'accueil personnalisé sur rendez-vous :

- sur certaines plages horaires pour les usagers particuliers
- généralisé pour les professionnels

Service des Impôts des Particuliers de BRIANÇON				
	Matin	Après-midi		
Lundi		13h30/16h00		
Mardi	8h30/11h30	13h30/16h00		
Mercredi	8h30/11h30	13h30/16h00		
Jeudi		13h30/16h00		
Vendredi	8h30/11h30	13h30/16h00		

Service des Impôts des Particuliers d'EMBRUN			
	Matin	Après-midi	
Lundi	8h30/12H00		
Mardi	8h30/12H00	J	
Mercredi	8h30/12H00		
Jeudi	8h30/12H00		
Vendredi	8h30/12H00		

Service des Impôts des Particuliers de GAP				
	Matin	Après-midi		
Lundi	8h30/11h30	13h30/16h00		
Mardi	8h30/11h30	13h30/16h00		
Mercredi	8h30/11h30	13h30/16h00		
Jeudi	Fermé au public			
Vendredi	8h30/11h30	13h30/16h00		

Légende	
Uniquement sur rendez-vous	
Avec ou sans rendez-vous	
Sans rendez-vous	THE

Deux types de rendez-vous sont proposés : un rendez-vous au guichet ou un rendez-vous téléphonique (l'usager est rappelé par l'agent des finances publiques à l'heure du rendez-vous).

Les usagers peuvent demander un rendez-vous :

- sur le site impots.gouv.fr, depuis leur espace particulier, professionnel ou via la rubrique « Contact » (en bas de la page d'accueil du site). L'espace particulier permet un pré remplissage des données personnelles, un accès direct aux services gestionnaires et une gestion des rendezvous (historique, annulation, replanification);
- par téléphone en appelant leur service de rattachement,
- au guichet de leur centre des Finances Publiques.

Les usagers peuvent être accompagnés sur les ordinateurs mis à leur disposition dans les halls des centres des Finances Publiques, afin de se familiariser avec les démarches en ligne de la DGFiP.